



L'Atout d'Honneur de VELIZY



ATOUT D'HONNEUR

Rue Aristide Briand
78140 Vélizy-Villacoublay

PROCES VERBAL **DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MARDI 12 JUIN 2018**

L'an deux mille dix-huit, le 12 juin 2018 à 19h15, les membres de l'ATOUT D'HONNEUR se sont réunis en Assemblée Générale sur la convocation qu'il leur a été faite par le Conseil d'Administration.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, lors de son entrée dans la salle de réunion, par chacun des membres présents, agissant soit en son nom, soit comme mandataire.

Philippe DEMAZEUX, Président du club, assisté de Roger LANGLOIS, Patrick BILLEY, Philippe REMY, Carole SEILLER, Jean AUTRET, préside l'Assemblée Générale.

Il déclare la séance ouverte à 19h15.

Philippe DEMAZEUX constate d'après la feuille de présence, arrêtée et certifiée par ce dernier, que l'Assemblée réunit plus de la moitié de ses membres et peut valablement délibérer sur l'ensemble des questions à l'ordre du jour, le quorum étant atteint.

Après avoir remercié les membres du Conseil d'Administration pour leur participation active au sein de l'association et les membres du club pour leur présence à cette Assemblée, Philippe Demazeux expose l'ordre du jour :

- Rapports moral et financier de la saison 2017/2018
- Approbation des comptes de la saison 2017/2018
- Perspectives pour la saison 2018/2019

- Renouvellement des membres sortants du Conseil d'Administration
- Questions diverses

1. Rapports moral et financier de la saison 2017/2018

55 membres dont 53 licenciés font partie de l'Atout d'Honneur.

Le bureau, en réunion fin juin, prendra une décision quant à l'opportunité de jouer plus de duplicaté la saison prochaine.

Résultats de l'année : Peu de résultats cette année. Jean-Louis DJIANE a été notre chef de file. Le plus important finalement est notre participation aux compétitions Ile de France : Premier Club IDF au ratio Participation/Nb Licenciés : 3,66 (devant Le Breuil et St Gratien). Un grand bravo à vous tous.

Le montant de l'assurance pour la salle s'élève à 0 Euro car assurance prise en charge par la FFT, mais tout joueur doit être licencié pour être couvert.

Obligation de signer une licence au bout de 3 présences pour une question d'assurance.

Mise en place d'un challenge pour les tournois de l'après-midi. Modalités à définir.

Le club restera ouvert tout l'été. Par contre, un appel à bénévoles a été lancé.

Communication sur facebook va être mis en route. Sophie Ginocchi se charge de faire un mailing.

Le rapport moral saison 2017/2018 est approuvé à l'unanimité et le quitus de gestion est donné aux membres du conseil d'administration.

2. Approbation des comptes saison 2017/2018

Roger Langlois nous présente pour la dernière fois son rapport financier.

Le bilan économique saison 2017/2018 est approuvé à l'unanimité et le quitus de gestion est donné aux membres du conseil d'administration.

3. Perspectives pour la saison 2018/2019

Le calendrier de la saison est affiché sur le tableau réservé au club de tarot. Le calendrier de la région Ile-de-France est visible sur notre site.

4. Renouvellement des membres sortants du Conseil d'Administration

Membres sortants :

- Philippe DEMAZEUX
- Patrick BILLEY
- Roger LANGLOIS

Membres se présentant ou se représentant :

- Philippe DEMAZEUX
- Patrick BILLEY
- Eusébio CABALLERO
- Jean-Jacques CAILLEBOTE

Sont réélus: Philippe DEMAZEUX, et Patrick BILLEY.

Est élu : Eusébio CABALLERO.

La séance est levée à 20h00 pour faire place au diner.

Après lecture faite, le présent procès-verbal a été signé par deux membres du bureau.

Fait à Vélizy,

Le 12/06/2018.

Philippe DEMAZEUX

Jean AUTRET